

Londres, le 26 mai 2020

Objet : Considérations relatives à la préparation et à la lutte contre les déversements en mer pendant la pandémie de coronavirus

Mesdames et Messieurs les points de contact,

Dans la Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC 90), l'importance de la collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur industriel pour planifier, préparer et intervenir en cas de déversement d'hydrocarbures est soulignée. C'est dans cet esprit que l'OMI et l'IPIECA, en tant que responsables du Programme de l'Initiative mondiale (GI), réaffirment leur engagement à aider les autorités nationales à demeurer prêtes à intervenir en cas d'événement de pollution des mers, en particulier en ces temps difficiles.

Pendant la crise liée à la COVID-19, les autorités gouvernementales sont confrontées à de nombreux défis difficiles à concilier, et donnent à juste titre la priorité aux mesures visant à protéger la santé et la sécurité des personnes. Il a été constaté que de nombreux pays avaient restreint l'accès à leurs frontières et limité les réseaux de voyage pour empêcher la propagation de la maladie, et d'autres leur emboîteront certainement le pas. Ces mesures peuvent toutefois avoir des conséquences imprévues lors d'un déversement pour lequel une aide internationale est nécessaire, et il faut garder à l'esprit que les mesures de confinement liées à la pandémie peuvent compromettre l'intervention rapide en cas d'événement de pollution par les hydrocarbures et, par conséquent, les efforts visant à atténuer les incidences sur les personnes, l'environnement et les communautés, les entreprises et le commerce.

Le risque d'un déversement d'hydrocarbures ou d'autres conséquences d'un accident de mer reste omniprésent et, par conséquent, il est particulièrement important de mener des initiatives de renforcement des capacités en matière de préparation et de lutte afin de prévoir et de surmonter les obstacles à l'intervention qui pourraient être rencontrés, si un tel événement devait se produire pendant la pandémie actuelle.

Au cours de cette crise sans précédent, l'IPIECA et l'OMI continuent de collaborer avec les milieux internationaux chargés des efforts de préparation et de lutte, et encouragent les États Membres et les parties prenantes à se tenir au courant des dernières [recommandations afférentes à la COVID-19 qui figurent sur le site Web de l'OMI](#). En outre, l'OMI et l'IPIECA souhaitent donner l'assurance que toutes les options possibles pour continuer de fournir des services de renforcement des capacités et d'assistance technique en matière de préparation et de lutte sont à l'étude. Il convient de noter que la GI (Initiative mondiale) et d'autres programmes régionaux, qui encouragent la mise en œuvre de la Convention OPRC 90, adaptent leurs programmes pour fournir une assistance à distance. L'objectif est d'utiliser les technologies des communications et des solutions de diffusion innovantes pour continuer à partager des renseignements pertinents et fiables et poursuivre la mise en œuvre d'activités de coopération technique lorsque cela est possible.

L'OMI et l'IPIECA encouragent donc les États Membres et les parties prenantes, lorsqu'ils en ont la capacité, à participer aux projets de la GI et aux efforts d'autres programmes régionaux pertinents, à solliciter une assistance pour se préparer à une intervention en cas de déversement pendant cette pandémie, ou à contribuer à la poursuite des efforts de renforcement des capacités de manière plus générale. L'objectif de cette collaboration est de

continuer d'aider les pays à améliorer leur préparation et leur capacité d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures.

Au nom de l'Initiative mondiale OMI/IPIECA,



M. Hiroyuki Yamada
Directeur de la Division du milieu marin
OMI



M. Brian Sullivan
Directeur exécutif
IPIECA